

# Liberia

La Fondation Wayamo et la Fondation Konrad Adenauer retracent les principaux événements dans la lutte contre l'impunité pour les crimes internationaux commis au Liberia pendant les deux guerres civiles entre 1989-1996 et 1999-2003.



**AVR. 1980**

**Samuel Doe prend le pouvoir à la suite d'un coup d'état**

Le sergent-chef Samuel Doe organise un coup d'État contre le Président William Tolbert Jr, qui est exécuté. Samuel Doe instaure un Conseil de rédemption du peuple et suspend la constitution. Il préside un gouvernement répressif pendant une décennie.

Samuel Doe © Wikimedia, CC BY-SA 4.0  
William Tolbert, Jr en 1976 © Wikimedia, CC BY-SA 4.0

**24 DEC. 1989**

**Début de la première guerre civile au Liberia**

Charles Taylor et ses rebelles du Front patriotique national du Liberia (NPFL) formés en Libye, envahissent le Liberia depuis la Côte d'Ivoire pour tenter de renverser Samuel Doe.

Soldats du NPFL à Monrovia en 1990  
© James G. Antal, R. John Vanden Berghe, Public Domain

**AOÛT 1990**

**ECOMOG est envoyée au Liberia pour faire respecter le cessez-le-feu**

La CEDEAO envoie au Liberia une Brigade de surveillance du cessez-le-feu comme force de maintien de la paix (ECOMOG). C'est le début d'un long effort de maintien de la paix dont l'Organisation des Nations Unies prendra la relève.

Soldat nigérian des troupes ECOMOG près de Monrovia, Liberia © SSGT. Paul R. Caron U.S. Air Force

**SEPT. 1990**

**Le Président Samuel Doe est torturé et tué**

Samuel Doe est capturé et sauvagement tué par un groupe rebelle dissident du NPFL appelé Independent National Patriotic Front of Liberia (INPFL). Les combats se poursuivent entre les belligérants.

**17 AOÛT 1996**

**Des accords de paix mettent fin à la première guerre civile**

Après la conclusion et la rupture de plusieurs accords de paix, les accords « Abuja II » mettent fin à la guerre. Ces accords prévoient un cessez-le-feu, le désarmement des combattants, des élections libres et équitables, et des sanctions en cas de non-respect de ses dispositions.

**17 JUIL. 1997**

**Charles Taylor remporte les élections présidentielles au Liberia**

Charles Taylor obtient plus de 75% des voix. Les élections se déroulent sous la menace implicite d'une reprise des combats en cas de défaite de Charles Taylor.

Portrait de Charles Taylor  
© Thierry Ehrmann, Flickr, CC BY 2.0

**1999-2003**

**Deuxième guerre civile au Liberia**

En 1999, des rebelles qui se présentent comme les Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie (LURD) commencent à lancer des attaques. En 2003, les rebelles du LURD contrôlent le nord, alors que le Mouvement pour la démocratie au Liberia (Model), contrôle le sud. Les forces gouvernementales se retranchent à Monrovia.

Combattants rebelles pendant la deuxième guerre civile libérienne © James G. Antal, R. John Vanden Berghe, Public Domain

**JUIN 2003**

**Pourparlers de paix à Accra, Ghana, les scellés sur l'acte d'accusation contre Charles Taylor sont levés**

Charles Taylor accepte de participer à des pourparlers de paix au Ghana destinés à mettre fin à la guerre civile. Alors qu'il se trouvait au Ghana, le Bureau du Procureur du Tribunal spécial pour la Sierra Leone lève les scellés sur un acte d'accusation contenant 17 chefs d'accusation à l'encontre de Charles Taylor pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, pour son soutien présumé aux rebelles en Sierra Leone. Le Ghana refuse d'arrêter Charles Taylor, qui retourne au Liberia.

**11 AOÛT 2003**

**Charles Taylor accepte une proposition d'asile au Nigeria**

Charles Taylor accepte de quitter la présidence et remet le pouvoir au vice-président, Moses Blah. Il quitte le Liberia pour se réfugier à Calabar, Nigeria. Moses Blah dirige le pays jusqu'à la fin de mandat de Charles Taylor avant de remettre le pouvoir à un gouvernement intérimaire de transition.

**18 AOÛT 2003**

**Un accord de paix est signé**

Les parties au conflit signent un accord de paix qui met fin à la deuxième guerre civile. Cet accord prévoit, entre autres, la création d'une force d'intervention chargée de superviser le cessez-le-feu, la mise en place d'une CVR et d'un gouvernement de transition de deux ans. Des élections sont prévues pour octobre 2005.

**NOV. 2005**

**Ellen Johnson Sirleaf est élue présidente du Liberia**

Ellen Johnson Sirleaf est la première femme élue à la tête d'un État africain. Elle entame un programme ambitieux de reconstruction d'une nation ravagée par la guerre.

Ellen Johnson Sirleaf, Présidente de la République du Liberia  
© Cia Pak, UN Photo CC BY-NC-ND 2.0

**FEV. 2006**

**Inauguration de la Commission vérité et réconciliation**

La Présidente Ellen Johnson Sirleaf inaugure la CVR, qui est chargée d'enquêter sur les violations flagrantes des droits de l'homme et du droit international humanitaire, parmi d'autres crimes graves commis au Liberia de janvier 1979 au 14 octobre 2003.

Audiences de la CVR en 2008  
© TRC of Liberia

**MAR. - AVR. 2006**

**Charles Taylor est arrêté et transféré au Tribunal spécial pour la Sierra Leone (TSSL)**

Suite aux pressions internationales, les autorités nigérianes arrêtent Charles Taylor alors qu'il tente de fuir le pays. Il est emmené en avion au Liberia avant d'être remis au TSSL, où il plaide non coupable des 11 chefs retenus dans l'acte d'accusation contre lui. Il est ensuite transféré à La Haye pour y être jugé.

Le Conseil de sécurité de l'ONU approuve le transfert de Taylor à La Haye  
© Zack Lee, Flickr CC BY-NC-ND 2.0

**9 JANVIER 2009**

**Le fils de Charles Taylor est condamné à 75 ans d'emprisonnement pour torture**

Charles McArthur Emmanuel, alias Chuckie Taylor, est arrêté en 2006 pour fraude au passeport et accusé de torture, trafic d'armes et entente criminelle. Il est déclaré coupable en 2008 pour ces crimes commis alors qu'il commandait l'unité de lutte antiterroriste entre 1999 et 2003 au Liberia.

**29 JUN. 2009**

**La Commission vérité présente son rapport final**

La CVR présente son rapport au parlement qui contient des recommandations visant à promouvoir la justice, la réconciliation nationale et l'apaisement. Le rapport contient entre autre une liste des personnes qui devraient être poursuivies, et une liste des personnes qui devraient être interdites d'exercer des fonctions publiques.

Le bâtiment du Capitole à Monrovia © David Stanley, Flickr CC BY 2.0

**6 FEV. 2012**

**George Boley est déclaré coupable d'infractions liées à l'immigration aux États-Unis**

À la suite de son arrestation le 15 janvier 2010, l'ancien président du Conseil de la paix du Liberia, George Boley, est déclaré coupable d'infractions liées à l'immigration aux États-Unis. C'est la première fois que l'utilisation d'enfants soldats est retenue comme motif d'expulsion des États-Unis. Il est expulsé vers le Liberia un mois plus tard. George Boley a remporté un siège au parlement libérien lors des élections de 2017.

Un enfant soldat du groupe rebelle libérien LURD  
© United States Army, Public Domain

**26 AVR. 2012 - 30 MAI 2012**

**Charles Taylor est déclaré coupable de crimes internationaux**

Le TSSL déclare Charles Taylor coupable des 11 chefs d'accusation de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et autres violations du droit international humanitaire pour avoir planifié, apporté son aide et son concours à des crimes commis par des forces rebelles en Sierra Leone. Le mois suivant, il est condamné à une peine de 50 ans d'emprisonnement qu'il purge au Royaume-Uni. Cette décision est confirmée en appel.

L'ancien président du Liberia, Charles Taylor, au Tribunal spécial pour la Sierra Leone © SCSL

**OCT. 2013**

**Lancement du programme des « huttes Palava »**

La Présidente Ellen Johnson Sirleaf lance le programme national basé sur le modèle des « huttes Palava », un mécanisme de résolution des conflits répandu dans les communautés rurales du Liberia, à travers lequel des membres de la communauté triés sur le volet pour leur intégrité, cherchent à résoudre les différends entre les personnes ou entre les communautés. Le programme vise à soutenir la réinsertion, la réconciliation et les réparations au niveau de la communauté.

La présidente Sirleaf, Tawakel Karman et Leymah Gbowe recevant le prix Nobel de la paix 2011  
© Marta B. Haga, Utenriksdepartementet CC BY-ND 2.0

**17 SEPTEMBRE 2014**

**Arrestation d'une personne soupçonnée d'être commandante du NPFL par les autorités belges**

Martina Johnson fait l'objet d'une enquête en Belgique pour des crimes contre l'humanité qu'elle aurait commis pendant la première guerre civile libérienne, à l'époque où elle est présumée avoir été une commandante du NPFL.

**21 AVRIL 2017**

**Un marchand d'armes est condamné par contumace par une cour néerlandaise**

Guus Van Kouwenhoven, un homme d'affaire néerlandais, est condamné par contumace à 19 ans d'emprisonnement par une cour d'appel des Pays-Bas pour avoir apporté son aide et son concours à la commission de crimes de guerre, violé des sanctions imposées par les Nations unies et participé à des trafics d'armes pendant la deuxième guerre civile au Liberia. Kouwenhoven s'est enfui en Afrique du Sud, où il se bat depuis contre la procédure d'extradition.

**1ER JUIN 2017**

**L'ex-épouse de Taylor est arrêtée au Royaume-Uni**

Agnes Reeves Taylor, ex-épouse de l'ancien président Charles Taylor, est arrêtée au Royaume-Uni et accusée de torture et de complicité de torture alors qu'elle était un membre du NPFL pendant la première guerre civile libérienne.

**26 DEC. 2017**

**George Weah est élu président**

George Weah remporte les élections présidentielles, et pour la première fois depuis de nombreuses décennies, le pays connaît un transfert pacifique du pouvoir d'un président démocratiquement élu à un autre. Jewel Taylor, ex-épouse de Charles Taylor et colistière de George Weah, devient vice-présidente.

George Weah, ancien footballeur  
© Ambassade des USA à Monrovia, Public Domain

**19 AVR. 2018**

**Un commandant de l'ULIMO-K est reconnu coupable aux États-Unis**

Mohammed Jabbateh (ULIMO-K) est déclaré coupable aux États-Unis de fraude et d'infractions liées à sa demande d'asile, dans le cadre d'une procédure d'immigration. Il est condamné à 30 ans de prison, peine confirmée en appel en 2020.

Jabbateh, également connu sous le nom de "Jungle Jabbah" © Civitas Maxima Twitter, CC BY 2.0

**23 JUILLET 2018**

**Une ONG suisse dépose plainte pour torture contre un commandant de l'ULIMO**

L'ONG suisse Civitas Maxima dépose une plainte devant le parquet de Paris contre Kunti K, ancien commandant de l'ULIMO. Il est arrêté trois mois plus tard, le 4 septembre 2018.

**SEPTEMBRE 2019**

**George Weah demande des orientations sur la mise en œuvre du rapport de la CVR**

George Weah adresse une lettre à la législature nationale dans laquelle il demande des instructions sur les mesures législatives et d'autre nature nécessaires à la mise en œuvre du rapport de la CVR, notamment l'établissement d'une juridiction chargée de juger les crimes économiques et les crimes de guerre.

**6 DEC. 2019**

**Agnes Reeves Taylor est relaxée**

La Cour pénale centrale du Royaume-Uni rejette toutes les charges à l'encontre d'Agnes Reeves Taylor, au motif qu'elle n'agissait pas à titre officiel au moment de la commission alléguée des crimes de torture en cause, cette condition étant requise par le Criminal Justice Act de 1988.

La statue de la Justice sur le toit de l'Old Bailey à Londres  
© Charles D P Miller, Wikimedia CC BY 2.0

**12 AVRIL 2020**

**Juontee Thomas Smith Woewiyu meurt**

Woewiyu meurt de Covid-19 aux États-Unis alors qu'il attend sa condamnation. Le 3 juillet 2018, une juridiction américaine l'avait déclaré coupable d'infractions liées à l'immigration dans le cadre de sa demande de naturalisation américaine. Il est accusé de fraude et fausses déclarations au sujet de son appartenance au NPFL pendant la guerre civile.

**26 NOVEMBRE 2020**

**Kunti Kumara sera jugé pour torture en France**

Le juge d'instruction ordonne le renvoi de Kunti Kumara en procès pour des crimes de torture et des actes de barbarie.

**1 FEVRIER 2021**

**Le procès de l'ancien porte-parole du RUF s'ouvre en Finlande**

Gibril Massaquoi, ressortissant sierra-léonais et ancien informateur du TSSL, est accusé d'avoir participé à des atrocités de masse au Liberia. Il est arrêté le 10 mars 2020 en Finlande.

**18 JUIN 2021**

**Un commandant de l'ULIMO est reconnu coupable de crimes de guerre en Suisse**

Aliou Kosiah, un ancien commandant de l'ULIMO, est accusé de 25 chefs d'accusation de crimes de guerre, qui auraient été commis dans le comté de Lofa, au Liberia, entre 1993 et 1996. C'est la première fois qu'un Libérien est reconnu coupable de crimes de guerre en application du principe de la compétence universelle. Il est condamné à 20 ans de prison.

**JUIN 2021**

**Commission sur la justice transitionnelle**

Suite à la demande d'orientation en septembre 2019, le Sénat libérien recommande au Président de mettre en place une commission sur la justice transitionnelle.

**15 SEPTEMBRE 2021**

**Un commandant des AFL est jugé responsable de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité lors d'un procès civil aux États-Unis**

Moses Thomas, un ancien colonel des forces armées du Liberia (AFL), est jugé responsable d'actes de torture, d'exécution extrajudiciaire et de tentative d'exécution extrajudiciaire visés par la loi de protection des victimes de torture (Torture Victim Protection Act) ; et de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et traitements cruels, inhumains ou dégradants visés par la loi sur les délits civils contre les étrangers (Alien Tort Statute). Les quatre plaignants sont des survivants du massacre d'une église, commis pendant la guerre civile au Liberia le 29 juillet 1990. Moses Thomas quitte les États-Unis et retourne au Liberia en 2019.